

Communication aux parents

Rouyn-Noranda, le 24 novembre 2021

Application immédiate de nouvelles consignes sanitaires

Chers parents,

Étant donné la situation épidémiologique actuelle en Abitibi-Témiscamingue qui engendre des risques accrus de transmission de la COVID-19, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue a émis des recommandations que le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda met en œuvre dès aujourd'hui et jusqu'au mercredi 22 décembre 2021.

Obligation du port du masque de procédure en tout temps à l'intérieur des écoles primaires

Même si une distanciation est respectée, le port d'un masque de procédure est maintenant obligatoire partout et en tout temps dans les écoles primaires pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année ainsi que pour tous les membres du personnel. Seuls les élèves au préscolaire 4 et 5 ans sont exemptés de cette consigne.

Cependant, les élèves du primaire peuvent retirer leur masque de procédure lorsqu'ils sont dans la cour de l'école.

Les mesures quant au port du masque de procédure pour les élèves du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle demeurent les mêmes que celles appliquées depuis le début de la présente année scolaire.

Interdiction de visiteurs dans les écoles et les centres de formation

Dès aujourd'hui et jusqu'au mercredi 22 décembre 2021, aucun visiteur, incluant les parents, ne peut entrer dans les écoles primaires, les écoles secondaires et les centres de formation du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda.

Exceptionnellement, cette interdiction ne s'applique pas pour les rencontres de parents prévues cette semaine. Les parents concernés peuvent donc se présenter en personne pour rencontrer les membres du personnel enseignant selon les dates et les heures convenues aujourd'hui et demain.

En ce qui concerne les rencontres de parents prévues après le vendredi 26 novembre 2021, les parents concernés recevront des consignes à ce sujet provenant de l'établissement d'enseignement que fréquente leur enfant.